

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 25 septembre

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 septembre

Convocation 26/09/2025

Date d'affichage 26/09/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME -

Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

BOURGOGNE TP : AVENANT N° 1 AU MARCHE

Vu le marché initial d'un montant de 101.127,75 € HT notifié le 02 octobre 2024 + les prestations supplémentaires retenues de 16.065,00 € HT soit 117.192,75 € HT concernant les travaux de réhabilitation de la digue des étangs de Saint-Ange,

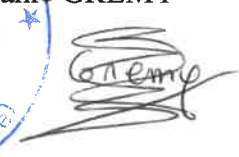
Vu l'avenant n° 1 de 1500 € HT soit 1800 € TTC de l'entreprise BOURGOGNE TP établi suite à une erreur matérielle lors de la remise de l'offre de l'entreprise, la phase 3 « fin de chantier » n'a pas été prise en compte dans le montant total du marché. Le marché s'élève donc à présent à 118.692,75 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à signer l'avenant n° 1 de 1500 € HT soit 1800 € TTC de l'entreprise BOURGOGNE TP.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER



Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 089-218900595-20250925-2025_52-DE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Bussy-en-Othe

2, Place de la Fontaine

89 400 BUSSY-EN-OTHE

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame Catherine DECUYPER, Maire

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Bourgogne Travaux Publics

768 Route des Perdriats 58 160 Saint-Ouen-sur-Loire

Mail : contact@bourgognetp.com

Tél : 03.86.50.19.69

N° SIRET : 74994133200027

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Travaux de réhabilitation d'une digue et mise en sécurité d'une autre digue sur les Etangs de Saint-Ange à Bussy-en-Othe

■ Date de la notification du marché public : 02/10/2024

■ Durée d'exécution du marché public : 1,5 mois.

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 117 192,75 €
- Montant TTC : 140 631,80 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 089-218900595-20250925-2025_52-DE

S²LO

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Suite à une erreur matérielle lors de la remise de l'offre de l'entreprise la phase 3 « Fin de Chantier » n'a pas été prise en compte dans le montant total du marché. Cet avenant est établi pour corriger cette erreur.

Cette phase comprend les lignes :

3,1- Replis des installations et remise en état des lieux.

Prix forfaitaire chiffré à 900,00€ HT par l'entreprise lors de la remise de l'offre.

3,2- Dossiers des ouvrages exécutés (DOE).

Prix forfaitaire chiffré à 600,00 € HT par l'entreprise lors de la remise de l'offre.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 500, 00 €
- Montant TTC : 1 800, 00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 1%

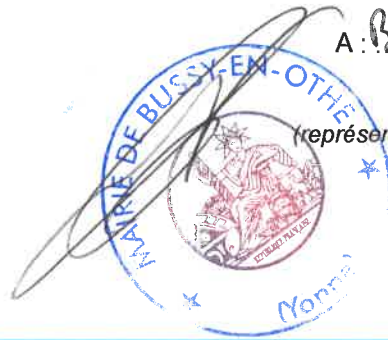
Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 118 692,75 €
- Montant TTC : 142 431,30 €

E - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Envoyé en préfecture le 13/10/2025
Reçu en préfecture le 13/10/2025
Publié le
ID : 089-218900595-20250925-2025_52-DE

S²LO



A : Bussy-en-Othe, le 25 septembre 2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

(Name)

F – Accusé de réception de l'avenant et signature par le titulaire du marché public

Reçu le présent avenant le

Observations éventuelles :
(A renseigner le cas échéant.)

A :, le

Signature
(titulaire du marché)

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 089-218900595-20250925-2025_52-DE